

Texte de la **Carte blanche** parue dans **Le Soir** du 07 12 2018 :

<https://plus.lesoir.be/194351/article/2018-12-07/declarons-letat-durgence-environnemental-et-social>

Déclarons l'état d'urgence environnemental et social!

Réunis dans une grande coalition en formation, des citoyens lancent un appel aux politiques et annoncent la convocation d'une réunion de haut niveau demandée depuis un an par les climatologues.

Septante-cinq mille citoyens ont marché dimanche dans les rues de Bruxelles pour réclamer une politique belge plus ambitieuse pour le climat. Dès le lendemain, la Belgique a défendu une position inverse auprès de l'Union européenne. Cette contradiction éclatante a démontré que notre fonctionnement institutionnel et les coalitions politiques au pouvoir sont actuellement incapables de répondre à la volonté générale des Belges de relever le défi climatique. L'enjeu est donc à présent de tout faire pour que cette formidable vague citoyenne n'aille pas s'échouer contre la falaise de l'inertie, du cynisme et du nihilisme politique, pour que la volonté légitime des citoyens continue à se traduire par une pression non violente et déterminée sur les politiques et pour que les gouvernements et parlements du pays y répondent sans attendre et de manière structurelle.

33.000 signatures

La Coalition Climat, qui a, avec Climate Express, permis cette formidable marche pour le climat, a exigé, [par la voix de son président Nicolas Van Nuffel](#), « un plan national pour le Climat qui implique une stratégie, à court et à long terme ». Il y a un an, le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, ancien vice-président du Giec, avait invité le Premier ministre Charles Michel à « convoquer une conférence nationale de haut niveau avec l'ensemble des niveaux institutionnels, des parties prenantes et des experts pertinents » – cette invitation est restée sans réponse. Alors que 15.000 scientifiques du monde entier ont tiré la sonnette d'alarme sur la dégradation de notre planète, 33.000 citoyens, dont beaucoup sont engagés dans des initiatives de transition, ont signé une pétition exigeant que les gouvernements et les parlements déclarent solennellement l'état d'urgence environnemental – rejoignant d'autres appels à l'action. Au même moment, des milliers de gilets jaunes nous rappellent que la transition ne peut s'envisager sans justice sociale.

Trois actes à poser

Avec eux, nous exigeons que l'Etat – tous les niveaux de pouvoirs du pays – cesse d'être un frein au changement, et qu'il s'engage immédiatement dans la transition écologique et solidaire en mobilisant les ressources dont lui seul dispose. Les citoyens en ont assez des bonnes intentions, des fausses excuses et des tweets euphémistes, ils veulent des actes. Des gouvernements et parlements belges, nous exigeons trois actes à poser sans délai :

1. La convocation immédiate d'une conférence interfédérale sur la transition environnementale, climatique et solidaire et la formation d'un Haut conseil scientifique du climat.

2. La définition, avant mi-2019, d'une stratégie climatique à court et moyen terme, dotée d'une part significative des budgets fédéraux et régionaux.

3. Pour la mettre en œuvre dès mi-2019, la mise sur pied d'un véritable dispositif institutionnel de transition écologique et solidaire, au moyen d'une loi climat votée à la majorité spéciale, s'imposant à l'ensemble des entités fédérées, d'un budget climat pluriannuel, d'une mise en réseau des ressources institutionnelles (comme l'a récemment proposé un groupe de chercheurs mené par la Professeure Delphine Misonne), d'un alignement de tous les ministères et politiques sur ces objectifs et d'un mécanisme citoyen de consultation et de proposition législative.

Pour une politique concrète et des actions cohérentes

L'Etat, qui mobilise à lui seul la moitié des richesses produites dans notre pays, ne peut continuer par son inaction, ou pire son action délétère, à rendre dérisoires les initiatives citoyennes qui se multiplient. A quoi bon un village en transition s'il se fait couper en deux un jour par une nouvelle route à 4 bandes ? A quoi bon les efforts de milliers de cyclistes si on subsidie les vols low cost et qu'on reporte le RER à des années-lumière ? A quoi bon l'agroécologie si les grandes sociétés et l'agriculture conventionnelle rachètent et épuisent toutes les terres ? A quoi bon les économies d'énergie des ménages si aucune politique d'isolation massive ne permet d'isoler l'ensemble du bâti en moins d'un siècle ? A quoi bon des mesures iniques envers les plus pauvres et indolores pour les plus riches, qui menacent la cohésion sociale et l'adhésion de tous à la transition ? Sans un Etat engagé de toutes ses forces, on le constate, les citoyens, individuellement et collectivement, échouent depuis 10 ans à infléchir la trajectoire générale. Nous voulons mettre la démocratie en capacité de répondre à l'urgence environnementale et sociale, et de relever ces défis existentiels.

Fertiliser le terreau institutionnel

Nous voulons construire maintenant cette jonction indispensable entre les initiatives citoyennes et locales de transition et l'action publique à tous les niveaux de pouvoir : une loi-cadre, un budget, des indicateurs, des rapports de mise en œuvre, une administration chargée de la coordination de ce volet public de la transition sociétale, et de la mise en réseau des « acteurs-ponts » (c'est-à-dire des interfaces entre citoyens et pouvoirs publics : associations, syndicats, universités, administrations, etc.). Il s'agit que l'Etat interfédéral fertilise un terreau institutionnel encore largement indifférent aux initiatives locales de transition.

Aller un cran plus loin

De son côté, la Coalition Climat porte désormais une lourde responsabilité. Dotée d'une formidable légitimité, elle doit maintenant aller un cran plus loin : sinon elle ne sera qu'un feu de paille avant l'incendie. Elle doit assumer et même revendiquer sa mission et son rôle proprement politiques : nous sommes tous des femmes et hommes politiques dès lors que nous nous emparons de nos droits civiques, que nous marchons, que nous signons des pétitions, que nous votons.

Un périmètre à élargir

Nous demandons à la Coalition Climat de proposer un centre de coordination permanente réunissant les représentants de l'ensemble des groupes qui adhèrent à ses objectifs : sans coordination pas de

mouvement sociétal, pas de changement. Sans plateforme large, pas davantage : le périmètre de la Coalition Climat doit faire converger l'ensemble du mouvement sociétal actuel, en s'élargissant davantage encore aux mouvements citoyens, aux fédérations professionnelles, aux organisations de jeunesse et d'éducation permanente, aux réseaux de la transition, aux universités, et pourquoi pas aux jeunesse des partis politiques, souvent plus inquiètes pour le climat que leurs aînés. La Coalition Climat a la légitimité nécessaire pour être l'artisan d'une méta-coalition, digne, par exemple, de celle qui a mené le combat pour les droits civiques aux Etats-Unis dans les années 1960, et qui serait capable de maintenir et de renouveler la pression sur les acteurs publics.

Impliquer chaque citoyen

Nous voulons que cette grande coalition se dote dès que possible, avec l'aide d'un comité scientifique interdisciplinaire, d'un cahier de revendications précises, en nombre limité, qui fassent l'objet d'un large consensus, et assez concrètes pour que les citoyens puissent se les approprier. Nous voulons que ces revendications couvrent les six principaux systèmes de transition : l'agro-alimentation durable (par exemple via l'agroécologie), l'isolation massive du bâti, la conversion à la mobilité douce et en commun, la généralisation de l'énergie renouvelable, la stimulation de l'économie circulaire de la matière et l'universalisation du financement durable, tout en réduisant les inégalités sociales et en maintenant la solidarité. Nous voulons permettre à n'importe quel citoyen d'effectuer lui-même le test de réalité de l'écart entre l'action politique concrète et la trajectoire requise pour répondre aux défis environnementaux et sociaux.

C'est seulement de cette manière que l'on pourra sauver la démocratie, dont de plus en plus de citoyens doutent qu'elle soit encore capable de faire face à ce qui les menace. Optons donc pour un Etat démocratique « d'urgence environnementale et sociale » : démontrons, comme cela a été le cas lorsqu'elle fut menacée au XXe siècle, que la démocratie peut être forte et implacable quand elle mobilise l'ensemble de sa population pour le meilleur.

Place à l'action

Face à l'inertie actuelle des gouvernements et parlements belges dans leur mission première de préserver l'existence et l'avenir de la communauté des citoyens, face au mépris et à l'amateurisme que les majorités politiques affichent vis-à-vis de la clameur d'un nombre de plus en plus important de citoyens, nous estimons que notre droit à la vie et à mener une existence digne et heureuse, dans le respect de notre bien commun environnemental, social et démocratique, a été bafoué depuis trop longtemps. Dès lors, en parallèle de l'appel aux politiques, nous, citoyennes et citoyens, réunis dans une grande coalition en formation, prendrons en main nos droits civiques. Nous convoquerons nous-mêmes la réunion de haut niveau demandée depuis un an par les climatologues, et proposerons nous-mêmes aux parlements un dispositif institutionnel de transition climatique socialement juste, sous la forme d'une loi climat, rédigée avec l'aide des scientifiques. Cette proposition de loi climat sera introduite sous la forme d'une pétition aux parlements dès le premier trimestre 2019, comme le permettent les règlements des différentes assemblées. Nous demanderons aux députés de l'examiner en commission parlementaire publique et nous exigerons des candidats aux élections qu'ils se positionnent par écrit sur ce projet de loi. Les électeurs pourront alors, en toute connaissance de cause, exprimer leur vote en mai 2019.

Si vous vous joignez à cet appel et au dépôt d'une proposition de loi climat dans les parlements du pays, en tant que citoyenne ou citoyen ou organisation de la société civile, **signez [notre pétition](#)** en ligne « Déclarons l'état d'urgence environnemental »

Signataires :

- 1 Philippe Baret, professeur d'agroécologie (UCLouvain)
- 2 Xavier Roegiers, professeur émérite (UCLouvain)
- 3 Paul Blume, contractuel en fonction publique
- 4 William Brose, historien, citoyen, enseignant et porteur d'Aywaille en Transition
- 5 Yves Brulard, avocat
- 6 Jean-Yves Buron, militant associatif
- 7 Gauthier Chapelle, ingénieur agronome et docteur en biologie, cofondateur de Biomimicry Europa et directeur et cofondateur du bureau d'étude Greenloop
- 8 Olivier Chaput, père, bio-ingénieur, expert en pratiques collaboratives, administrateur de The Shift, Fondateur de l'Oasis à Hordin
- 9 Cédric Chevalier, ingénieur de gestion et économiste
- 10 Frédéric Chomé, consultant et entrepreneur
- 11 Marie Cloes, antiquaire
- 12 Michel Coipel, professeur de droit (UNamur)
- 13 Daniel Collart, citoyen
- 14 Jean-Michel Cuvelier, coach, spécialiste de la relation à l'argent
- 15 Nathalie Daele, citoyenne
- 16 Bernard De Backer, sociologue
- 17 Thibault de la Motte, juriste et économiste
- 18 Nathalie De Ridder, citoyenne enseignante
- 19 Guillaume de Stexhe, professeur émérite (Université Saint-Louis – Bruxelles)
- 20 Damien Debecker, professeur en sciences appliquées (UCLouvain)
- 21 Jean-François Delvaux, fondateur d'Emotion Planet, voyages à dimension humaine
- 22 Nicolas Dendoncker, professeur de géographie (UNamur)
- 23 Xavier Deutsch, écrivain
- 24 Erika Donis, ASBL « Ami entends-tu ? »
- 25 Juan d'Oultremont, artiste
- 26 Claudine Drion, militante féministe

- 27 Josué Dusoulier, psychologue, formateur, créateur d'avenir et initiateur du Réseautransition.be et d'Ath en transition
- 28 Michel Maxime Egger, sociologue, responsable d'ONG
- 29 Mathias El Berhoumi, professeur (Université Saint-Louis Bruxelles)
- 30 Fadia Elbouz, traductrice indépendante
- 31 Alain Eraly, professeur en sociologie (ULB)
- 32 Sophie Galet, chanteuse
- 33 François Gemenne, chercheur en sciences politiques (ULiège)
- 34 Thibaut Georgin, consultant et administrateur de sociétés
- 35 Olivier Gerin, ingénieur agronome
- 36 Francis Giot, citoyen
- 37 Francis Giot, militant environnemental
- 38 Jacqueline Goffart, citoyenne, traductrice, initiatrice de Dinant en transition
- 39 Carole Grandjean, militante associative
- 40 Jeanine Grégoire, citoyenne
- 41 Paul Gruszow, citoyen, Grez-en-Transition
- 42 Louise Hain, militante de l'économie collaborative
- 43 Paul Hermant, chroniqueur
- 44 Benjamin Heyden, linguiste Marc Installé, ancien secrétaire général adjoint du CESW
- 45 Bart Jourquin, professeur (UCLouvain)
- 46 Philippe Joye, ingénieur-conseil
- 47 Nadia Kosta, citoyenne
- 48 Françoise Lalande, auteure
- 49 Thérèse Lebrun, citoyenne
- 50 Nicolas Lemoine, militant associatif
- 51 Jacques Liesenborghs, enseignant retraité, député et sénateur honoraire
- 52 Laure Malchair, militante associative
- 53 Paul Mathieu, commerçant bio
- 54 Jacques Mercier, écrivain
- 55 Sybille Mertens, professeure d'économie (ULiège)
- 56 Laurent Minguet, entrepreneur
- 57 Philippe Moins, créateur du festival Anima, auteur et professeur à La Cambre

- 58 Corinne Mommen, animatrice, maman de 2 adolescents
- 59 David Monic, consultant en stratégie de développement territorial, citoyen du monde
- 60 Robert Neys, citoyen
- 61 Luc Norga, collectif pays vert – Brugelette
- 62 Pierre Ozer, chargé de recherche (ULiège)
- 63 Jean-Marie Pierlot, militant associatif
- 64 Gérard Piroton, formateur
- 65 Christine Plissart-Tinlot, tourproducer
- 66 Gian-Marco Rignanese, professeur en sciences appliquées (UCLouvain)
- 67 Jean-Yves Saliez, citoyen
- 68 Jean-Louis Sbille, comédien
- 69 Jurg Schuppisser, citoyen pensionné
- 70 Dominique Seutin, citoyenne
- 71 Jean-Paul Simon, citoyen pensionné
- 72 Philippe Sireuil, metteur en scène
- 73 Benoît Spies, ingénieur du vivant à Solutions asbl : L'école d'un mode de vie soutenable
- 74 Dan Van Raemdonck, linguiste
- 75 Stéphane Vanden Eede, citoyen
- 76 Marie Verhoeven, professeure en sociologie (UCLouvain)
- 77 Pascale Vielle, professeure (UCLouvain) et collaboratrice scientifique (ULB)
- 78 Grégoire Wallenborn, professeur (ULB)
- 79 Briec Wathelet, coordinateur campagne Tam Tam #article 23
- 80 Bertrand Wert, conseiller en politiques d'innovation industrielle
- 81 Nicole Willem, animatrice socio-culturelle, co-créatrice de Rochefort en transition
- 82 Bernadette Wynants, professeur en sociologie (UCLouvain)
- 83 Virginie Xhaufclair, professeure d'éthique des affaires (ULiège)
- 84 Marc Zune, professeur en sociologie (UCLouvain)